

**BLOC DE COMPÉTENCES N° 4**  
**Effectuer l'enregistrement voix/son en studio**  
**Compétences C20 à C25**

Activités	Compétences	Critères d'évaluation
<p><b>A.10</b>  <b>Analyse et préparation d'une prestation de captation sonore en studio professionnel.</b>            -Accueil et assistance du client/public            -Identification des enjeux.            -Planification et coordination de la prise son.            -Analyse et ajustement des contraintes (délai, matériel, budget...).</p> <p>-Budgétisation d'un projet.            -Programmation des calendriers.            -Prise en compte des situations de handicap.            -Préparation de la postproduction.</p>	<p>Lors d'une mise en pratique réelle en studio d'enregistrement professionnel, le candidat accueille le client, note et analyse ses besoins et prépare sa session. Il rend un dossier technique d'enregistrement en réponse au cahier des charges du commanditaire.</p> <p><b>C20 :</b>            Accueillir le public avec parité et amabilité, en faisant preuve de respect, d'écoute active et en l'interrogeant sur l'objet de sa venue, afin de lui proposer un service adapté à ses attentes.</p>	<p><b>CE 4.1</b>  <b>Le candidat accueille le public de manière aimable et courtoise et le rassure :</b>            -Il utilise l'écoute active.            -Il s'adapte à la personne dans le respect des origines, du sexe, du genre, de l'âge, des conditions physiques (situations de handicap), socio économiques, culturelles, politiques religieuses ou autres.            -Il note les demandes des commanditaires et les remarques.</p>
	<p><b>C21 :</b>            Restituer un dossier technique (faisabilité) d'enregistrement voix, d'instrument en groupe ou individuel, etc. en tenant compte des demandes du client, du matériel nécessaire, du respect budgétaire, des délais à tenir, du respect des exigences de sécurité et en identifiant les possibles contraintes techniques, afin de préparer la prestation à effectuer.</p>	<p><b>CE 4.2</b>  <b>Un dossier technique (cahier des charges et plan de travail) d'enregistrement est présenté et comporte les items suivants:</b>            -L'analyse de l'enregistrement audio.            -La fiche technique du matériel nécessaire.            -Le temps de travail estimé avec le calendrier.            -Un budget estimatif.            -Les règles de sécurité (interdiction de fumer, de manger et de boire, le nombre de personnes accompagnantes, etc.).            -La définition des phases d'enregistrement (organisation de passage).            -La prise en compte des éventuelles contraintes techniques (ex: matériel externe non compatible).</p>

<p><b>A.11</b>  <b>Animation d'une séance prise voix/son en installant le matériel et en réalisant la balance sonore.</b>  -Mise en place du matériel.  -Vérification du bon fonctionnement par balance sonore.  -Réalisation des tests des niveaux et des retours avant l'enregistrement.  -Réalisation d'écoutes  -Vérification des normes de sécurité des installations, des câblages et de l'adaptation aux situations de handicap.  -Importation des bandes sons.-Captation sons/voix.  -Nommage, et indexation des pistes.  -Validation du projet avec le client/commanditaire.</p>	<p><b>L'animation d'une séance d'enregistrement sonore est réalisée en studio professionnel et en temps réel.</b>  <b>Le candidat réalise la mise en place du matériel spécifique, la prise audio (voix et/ou instrument) , les traitements et l'exportation de la captation sonore.</b></p> <p><b>C.22 :</b>  Installer le matériel (micros, etc.) en vérifiant le fonctionnement (par une balance sonore) de chaque outil et en intégrant des critères organisationnels de sécurité pour les personnes en situation de handicap (espace de circulation) afin de garantir l'efficacité de la prise de son.</p>	<p><b>CE 4.3</b>  <b>La mise en place du matériel d'enregistrement est méticuleuse, conforme aux paramètres techniques et normes de sécurité. Le candidat:</b>  -Questionne les clients sur leur bien être.  -Réalise la pose de matériel d'enregistrement avec professionnalisme.  -Vérifie le bon fonctionnement du matériel (balance sonore) en testant les niveaux et les retours avant l'enregistrement.  -Effectue des écoutes actives afin de déceler toutes anomalies et fais en sorte d'y remédier (bruit électrostatique, saturation, etc.).  -Respecte les normes de sécurité des installations, câblages et réalise une prévention organisationnelle en cas de situation de handicap.</p>
<p><b>A.12</b>  <b>Prise de son et traitements des différentes sources sonores.</b>  -Synchronisation de la piste en temps réel.  -Ajout des FX.  -Corrections en cas de saturation.</p> <p>-Équilibrage et harmonisation.</p>	<p><b>Le candidat démontre en soutenance orale ses compétences en postproduction et traitement des sources sonores.</b></p> <p><b>C 24 :</b>  Synchroniser la piste audio en temps réel en équilibrant la hauteur (volume) et en utilisant les fonctionnalités des logiciels spécifiques (effets, Faders, etc.) afin d'assurer un projet cohérent et équilibré.</p>	<p><b>CE 4.4</b>  <b>Les techniques d'enregistrement sont correctement appliquées et la méthodologie proposée par le candidat respecte les attentes du commanditaire:</b>  -L'importation des bandes sonores est réalisée.  -La communication avec le client est adaptée et les sons sont ajustés.  -Chaque piste est nommée, indexée et différenciée.  -Une écoute active avec le commanditaire est effectuée.  -Les incidents et difficultés sont consignés et des solutions sont proposées.  -Des sauvegardes en temps réel sont exécutées.</p>
	<p><b>C25:</b>  Exporter le fichier final en mettant en œuvre les techniques d'encodage (MP3, Wav), en prenant en compte le(s)</p>	<p><b>CE 4.5</b>  <b>La synchronisation du projet par l'équilibrage et l'utilisation des fonctionnalités des logiciels audio numériques sont évalués par:</b>  -Le nettoyage des pistes.  -La synchronisation par écoute active et en temps réel.  -L'équilibrage de la hauteur (volume).  -L'ajout d'effets de traitements sonores (Faders, écho, etc.)  -la correction des phénomènes de saturation.  Ces éléments sont vérifiés par l'IA WaveLab.</p> <p><b>CE 4.6 Les fichiers sauvegardés sont bien identifiés, explicités, exploitables et conformes aux usages:</b>  -Les formats d'encodage numériques finaux (wave et mp3) sont</p>

	support(s) de diffusion selon l'objectif poursuivi (radio, web, streaming, télévision, etc.) afin de garantir l'exploitabilité ultérieure.	adaptés à l'exploitation prévue du projet. -Les intentions du commanditaire sont mises en évidence. -Une copie de sécurité est enregistrée.
--	--	---

**Modalité: mise en situation professionnelle reconstituée.**

En répondant à un cahier des charges, le candidat prépare un projet éco-conçu d'un home studio son/vidéo d'un maximum de 16 pages + 3 plans format A3 et présente un entretien technique devant le jury composé de 3 professionnels du son.